

CTL du 11 février 2020 : des Infos, des Annonces, mais nous avons aussi fortement senti comme...



Éditorial :

Évidemment, ce titre peut sembler un peu fort et destiné à attiser les curiosités parce que le mot « scandale » en soi a souvent cette fonction.

Nous en mesurons l'effet, de même que le sens. La lecture des passages concernés montrera par ailleurs qu'il a divers degrés et interprétations et que nous savons les différencier.

Mais ce dont nous sommes certains, c'est que son emploi est d'autant plus légitime sur les deux sujets qualifiés ainsi, même s'ils n'ont pas la même portée, que la direction n'a de cesse de nous rappeler aux règles et autres attendus déontologiques et moraux.



Pour en finir avec cette introduction, malgré ce titre un peu « tapageur », nous allons prendre les choses dans l'ordre avec d'abord dans les deux pages intérieures, vos préoccupations et les annonces de ce CTL. Nous les oublions d'autant moins qu'elles sont, pour une part d'entre elles, le fruit de notre lutte commune. Mais pour commencer

nous tenons à rappeler le sens de notre présence à ce CTL par un extrait de nos propos liminaires.

Extraits de la déclaration liminaire de *Solidaires Finances Publiques 31*

« Nous tenons à vous signifier solennellement que participer à ce CTL (dans sa deuxième convocation) nécessite pour nous, représentant-e-s des personnels, une grande abnégation tant se sont multipliés de longue date les signaux de mépris de votre part :

- assignation de « vos » agents au TA l'an dernier ;
- absence de transparence pour tous les personnels dans les annonces des restructurations 2020/2022 ;
- traitement des agents comme des casseurs sur des actions revendicatives ;
- décision unilatérale récente sur les prélèvements des jours de grève

et tant d'autres signaux visibles et si contraires aux principes que vous affichez d'humanité et de bienveillance. Mais, pour en revenir aux raisons de notre présence aujourd'hui en CTL, comme nous le disons et l'écrivons depuis des mois, si nous sommes là, seul syndicat présent devant vous dans cette instance, c'est pour relayer les attentes d'informations des agents, leurs expressions, leurs colères, mais aussi leurs revendications et leurs aspirations à bien vivre au travail et à être entendus sur leur vie quotidienne.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de tenter inlassablement de vous mettre en face des effets néfastes de vos projets ou de souligner le décalage manifeste des mesures mises en œuvre avec les réalités concrètes des agents en première ligne, face aux difficultés lourdes d'exercice des missions, face aux attentes toujours plus fortes des usagers.

Pour autant, nous n'abandonnerons pas le combat interprofessionnel ... pas plus le combat pour sauver la DGFIP du naufrage dans lequel vous et vos pairs la conduisez, sous la houlette du gouvernement...

C'est la raison essentielle de notre présence à ce CTL... »

Deux réponses officielles à des batailles de plusieurs mois.



Un SIP de plein exercice à Saint-Alban

Nous avons à nouveau questionné sur l'avenir de Saint-Alban et le directeur a confirmé que la décision était prise « *ce sera un SIP de plein exercice* ». Certes nous n'avons pas gagné la guerre. Mais *Solidaires Finances Publiques 31*, qui porte le plus souvent seul et depuis des mois le sujet du Nord Toulousain, s'enorgueillit d'avoir gagné cette bataille avec l'appui sollicité des agents et des élus.

Une fois cette décision acquise de haute lutte nos questionnements ont porté sur...

L'antenne de SIE à Fronton. Nous n'en savons guère plus, si ce n'est son rattachement au SIE Cité. À ce point de leurs investigations il y a peu de volontaires Cité pour aller à Fronton... Sans parler du flou stupéfiant qui entoure les tâches transférées, l'impact sur les agents aux missions non transférables en TAD,... Pour *Solidaires Finances Publiques 31*, qui plus est avec ce rattachement, il est encore plus stupide de ne pas faire un SIE à Saint-Alban qui deviendrait un Centre des Finances Publiques du Nord Toulousain. Resterait toujours posée la question de la trésorerie, mais on approcherait d'une logique d'ensemble pour cette zone en pleine expansion et confrontée à de grandes difficultés de transport.

Pas d'obligation de quitter la Cité pour les agents du PCE et du PCRП

Là aussi, depuis des mois et c'est un exemple de la raison de notre présence en CTL, nous poussons pour que la direction réponde favorablement aux demandes des agents du PCE et du PCRП Cité, dont les services sont voués à être transférés à Rangueil ou au Mirail. La direction confirme officiellement en CTL que « *pas un agent de ces services ne sera obligé de rejoindre Rangueil ou Mirail d'ici au déménagement de la Cité à Jolimont* ». En revanche il est précisé que les postes qui seront vacants suite à retraite ou mutation ne seront pas pourvus à la Cité mais sur Mirail ou Rangueil en fonction du service.

Et autant rester à la Cité en évoquant le premier « petit scandale » qui concerne pour l'essentiel les agents de la Rue des Lois mais aussi de la Dircofi

Nous avons récemment et pour la énième fois soulevé le problème du parking vendu à l'université et les questions suivantes qui en découlaient : comment ça se passe si l'université entame des travaux avant le transfert à Jolimont ? Comment ça se passe après le transfert à Jolimont pour les agents de la Rue des Lois et de la Dircofi ? Quelles solutions de restauration pour ces agents après le transfert ?

Sur le premier point la direction a enfin contacté la préfecture et une réunion est prévue entre la préfecture et l'université. Sur la cantine la direction travaille à un conventionnement avec le CROUS.

Sur « l'après Jolimont » et nous avons fait répéter tant cela nous semblait ahurissant : « *il n'y aura plus de parking après le transfert à Jolimont* ». Dire dans quel état de colère ça nous a mis serait sans doute trop faible, qui plus est quand on nous fait comprendre que les agents n'auraient qu'à prendre les transports en commun ! Pour nous c'est en soi un scandale et en plus c'est au mépris des engagements pris à l'achat du parking. Mais comme nous le pressentions, d'un côté c'est « un bon coup » pour l'université et de l'autre préfecture et direction s'en moquent parce que leur préoccupation c'est Jolimont et leurs réformes. **Nous ne laisserons pas faire car c'est avec, à nouveau, un profond mépris que sont traités les agents.**

Un point d'étape sur l'évolution des SPF en Haute-Garonne

La direction confirme que la **fusion des 3 bureaux de Toulouse se fera au 17 septembre 2020** avec un pré-requis de 3 mois sur lequel ils sont confiants (délais de retard identiques pour les 3 bureaux, travaux sur les comptes quasi au point, enregistrement à J+1). Les agents seront sans doute remerciés de leur investissement avec une vague de suppressions d'emplois en 2021...

Pour l'antenne de Saint-Gaudens et le SPF de Muret la mise en œuvre sera demandée pour 2021 parce que c'est impossible cette année, mais une partie du travail a déjà été entamée. **Sur la question des délais (et du travail) dégradés et leurs conséquences notamment sur les CDIF**, la direction confirme et le lie à l'activité immobilière et l'absence de bénéfice de l'Accès des Notaires au Fichier toujours inopérant. Si ces raisons existent le bazar, pour être polis, dans lequel sont les SPF, trouve essentiellement ses causes dans des réformes anticipées, des applications plantées et des emplois supprimés

Les protocoles de mise en place du Travail A Distance (TAD) et "en même temps" les transferts de charges, les accueils de proximité,...

Sans entrer dans les détails des longs échanges de ce CTL, quelques rappels et questions :

Est-il besoin de rappeler notre opposition au Plan Darmanin dont le TAD est un outil et en aucun cas, même si parfois les deux peuvent se rejoindre, une facilité faite aux agents d'être proches de chez eux ?

Dressons le constat que le TAD va créer, en soi, une surcharge de travail pour les agents et que, pour l'heure, les chefs de service avancent largement « sans filet ». Les équipes de travail, d'autant plus en cumulant les transferts de charges, le télétravail..., sont et vont de plus en plus être totalement déstabilisées.

Alors nous attendons une vision plus précise des opérations de transfert des communes à venir, en savoir un peu plus sur les accueils de proximité et où on va sur ce point. Nous voulons savoir où ils en sont des volontaires ou pas et comment ils feront s'il n'y en a pas assez.

Et nous avons étayé tout cela d'exemples concrets sur les premiers sites concernés, notamment Colomiers, en imaginant, non sans une grande peur prospective, ce que cela pourrait donner en 2021 avec une montée en puissance de cette phase de la réforme.



Les réponses de la direction ou la mesure de la distance qui sépare la théorie de la réalité

La direction nous dit qu'en gros c'est une première et la préparation a été entamée tard. Mais ils vont recevoir une « *boîte à outils nationale* » permettant aux chefs de service de mieux gérer. Et puis, ils assurent **un renfort prochain et appuyé du CPS**. Tout cela montre, comme souvent, qu'ils réforment sans être préparés mais : « *ça ira mieux demain* ». Peut-être, mais c'est pas sûr, et en attendant qui trinque ?

Dans ce contexte le directeur et au vu de la longue liste d'exemples et de vécu des agents, admet qu'ils doivent regarder de plus près. **Il mandate une mission d'audit de courte durée sur la question de la surcharge de travail suite à transfert de charges, comme le recouvrement de l'impôt.**

Pour les futurs transferts et TAD en découlant, des groupes de travail sont réunis et la direction indique à **notre demande** que **les agents qui suivront la mission pourront y assister**, même si ce n'est pas sur leur site. Par exemple un agent du Mirail qui sait que son travail va à Muret et souhaite le suivre pourra aller aux GT organisés à Muret. Et on retrouve pour les SIE les questions posées sur Fronton.

Quant au « gros morceau » à savoir 2021, clairement si nous n'arrivons pas d'ici là à stopper ce train infernal, il y aura beaucoup de services touchés et la direction dit les rencontrer. Fin mars courant avril des organisations cible devraient être définies pour les services entrants et sortants (par exemple transfert du recouvrement de l'IR qui part dans un SIP). Un CTL devrait se tenir sur la question du Nouveau Réseau de Proximité avant l'été et ces sujets y seront abordés.

Sur la question des agents qui pourront suivre les missions transférées, la direction dit clairement qu'elle n'entend pas distinguer entre agents B et C ! En clair si une mission d'un B part du Mirail et que ce soit un C qui veuille la suivre à Muret pas de problème pour eux !!! Comme ça ils rempliront plus facilement leurs cases, **au mépris des qualifications, des catégories et des règles de mutation !!!**

L'occasion de longs échanges sur les règles de gestion.

Le directeur reste sur son « chaque agent pourra travailler où il veut et sur son boulot » qui sera intenable quand la réforme sera plus massive. Nous lui avons demandé de tenir un langage de vérité, à savoir qu'il y a les règles (même mises à mal) et la réalité des départs nombreux en retraite qui leur permettent "d'amortir" le problème. Mais en cas de nécessité il y aura des affectations d'office et tout le monde ne pourra pas avoir le même travail que celui qu'il fait aujourd'hui, c'est tout simplement faux.



Nous lui avons dit que, au-delà de nos désaccords de fond, sa « bienveillance », même si elle est sincère, met des agents en danger. Par exemple un C ALD au SIE Mirail à qui on promet qu'il pourra faire le même travail alors que celui-ci va à Muret peut être tenté de ne pas demander en septembre un poste fixe. Or, cette priorité (fixation des ALD) n'existera qu'en 2020, et s'il ne l'exerce pas, l'an prochain il sera... « à poil ». En plus, la mission étant déjà partie et lui toujours ALD, finie la priorité pour la suivre.

Les conventions passées avec les EPCI

Ce point mérite un rappel : nous ne sommes pas les « anti tout » que l'on présente souvent. Parce que nous sommes favorables à une présence de la DGFIP qui aille au-delà de ses implantations. Mais ce que font gouvernement et DGFIP c'est d'abord de supprimer nos implantations et nos emplois créant une plaie béante de service public sur laquelle ils posent ça et là des pansements qui ne sont que des placebos pour un service public blessé. En CTL nous voulions des informations sur plusieurs points, notamment les annexes aux conventions, les modalités pratiques, le contenu réel des missions pour, entre autres problèmes, souligner leur décalage avec la réalité,...

Il y a trois conventions à ce jour sur Grenade, Revel et Granague avec pas moins de 14 points de missions auxquelles les agents devront répondre... Nous l'avons déjà écrit les agents qui assureront des permanences sous ces conventions devront avoir un éventail de compétences proprement stupéfiant qui va de l'IR à la TF en passant par les produits locaux et les amendes, de la folie. Mais pour le directeur ce n'est pas un problème "*les agents feront ce qu'ils pourront*". Ben voyons, comme si c'était comme ça que ça se passait avec des usagers à qui on répondra « *je fais ce que je peux et là je ne peux pas* » !!!

Nous disons pour notre part que la technocratie nationale et locale met les agents en danger.

Parce que les agents vont être confrontés à des usagers qui ne pourront pas avoir l'éventail des services qu'ils croient pouvoir trouver. Parce qu'ils auront à la fois une grande frustration et un isolement qu'ils pourront avoir des difficultés à assumer. Évidemment rien n'est prévu par l'administration pour répondre à ces questionnements puisque « *les agents feront ce qu'ils pourront* »...

Se pose aussi la question du volontariat qui interroge déjà et sera encore plus forte en 2021.

Il est bien difficile d'avoir une réponse claire et franche à la question suivante : "*si vous n'avez pas assez de volontaires, vous faites comment ?*". Elle est pourtant primordiale compte-tenu du volume d'accueils à venir. La réponse est du style « *ben pour le moment ça va à peu près et on verra en 2021 et 2022* »...

Nous nourrissons certaines craintes parce que les pressions peuvent faire partie de la future règle du jeu. Et on imagine assez bien des incitations du style « *vous passez le concours, vous vous présentez à la liste d'aptitude, c'est bon pour votre expérience et ce sera un bon point pour votre dossier, réfléchissez-y* ». Un agent qui « réfléchirait » sur cette base serait-il un volontaire réel ou n'aurait-il pas d'autre choix que de l'être ?

L'occasion d'aborder les MFS (Maisons France Services)

Même chose que pour les conventions, nous n'avons pas une opposition de principe à l'augmentation des points de contact, mais les circonstances et les modalités fondent nos critiques. Avec les MFS, c'est incontestablement pire encore que pour les conventions.

Il y aura 2 agents (collectivités locales) par MFS avec possibilité qu'un des deux soit un service civique, ça commence mal.

Mais le pire est à venir quand on découvre le "*bouquet de services des MFS*" qui est tout simplement lunaire et que malgré sa longueur nous livrons pour que chacun mesure : « *je cherche un emploi, je suis affilié à la MSA, je cherche à rembourser mes soins, je suis en situation de handicap, je prends soin de ma santé, je perds un proche, j'établis mes papiers d'identité, je donne naissance, je fais face à un litige ou un conflit, je suis victime d'une infraction, je déclare mes impôts, je connais des difficultés financières, je fais face à un litige de la consommation, je me déplace, je gère mon énergie, j'ai besoin d'un service postal, je cherche une allocation logement sans oublier les informations jeunesse*. Et nous vous

faisons grâce de la liste des travaux dans chacune de ces rubriques. Et que va-t-on dire à ces deux malheureux agents « *faites ce que vous pouvez* » ? Encore une fois c'est irresponsable et dangereux.



Autres points et questions diverses

Bilan et campagne des entretiens individuels

Nous passons sur le bilan pour nous interroger sur la prochaine campagne d'entretiens. En effet, nous avons des remontées de sections *Solidaires* indiquant un durcissement de leurs directions sur profil croix et appréciations,... La direction affirme qu'elle n'est pas dans cette logique et ne change rien à ses instructions précédentes (ce que semblent attester ses messages aux chefs de service).

Au-delà se pose toujours la question de cet entretien individuel et non collectif. C'est ce que nous revendiquons parce que nos missions sont complémentaires et interagissantes et exercées dans un cadre collectif de travail. Et surtout parce que nous agissons toutes et tous pour l'intérêt général.

Dans ce cadre, il y a un appel national que l'on qualifiera de traditionnel, au boycott de cet entretien. Il n'a jamais vraiment pris dans notre direction, mais cet appel garde toujours son sens.



Les ponts obligatoires

Ils seront positionnés les vendredi 22 mai (ascension) et lundi 13 juillet (fête nationale). Comme à notre habitude nous nous sommes abstenus. Pour souligner que, de fait, des congés étaient imposés aux agents. Mais aussi que ces ponts étaient des « respirations » dans des années de travail de plus en plus difficiles... Nous avons fait remarquer à la direction qu'habituellement ces jours étaient annoncés à l'automne précédent. D'autant plus un problème qu'il est demandé aux agents de se positionner de plus en plus tôt. La direction a pris acte et rectifiera le tir pour 2021.

Le Zéro Cash.

La direction est en attente de la note de cadrage mais l'application est bien annoncée pour juillet 2020. D'ores et déjà 70 buralistes seraient candidats pour gérer les paiements en espèce, mais il y a des "trous dans la raquette" du département.... La direction s'engage à nous fournir un document actualisé avec les buralistes et les lieux. Pour la DRFiP un seul site serait susceptible d'avoir du cash résiduel, la Place Occitane.... Au-delà de nos critiques globales sur cet abandon du service public, nous avons insisté sur les secours d'urgence du Conseil Départemental envers les plus démunis. La direction dit travailler à des pistes (droit aux comptes bancaires universels, cartes prépayées,...), mais ce que nous demandons c'est d'éviter des usines à gaz pour des populations qui sont dans l'urgence et pas dans la paperasserie.

L'accueil de la Place Occitane.

Il est... en réflexion... Mais à priori il y aurait une seule caisse, fléchée plutôt Paierie Départementale ou « il y a de la compétence ».... Des travaux d'aménagement du rez de chaussée sont prévisibles et nous en suivrons les préparations et conséquences et reviendrons vers les agents.

Le séminaire des cadres.

Le fameux séminaire « post-it » sur lequel la direction s'engage à nous transmettre un compte rendu. Nous avons insisté pour connaître les attentes exprimées par les cadres envers la direction... Et le DRFiP a pointé le manque d'information et de sollicitation préalable ainsi que le manque d'association des cadres sur leurs remontées du terrain. Ce à quoi nous avons répondu que nous avons donc raison quand depuis juin nous relayons le sentiment de toutes les catégories d'agents, dont spécifiquement les cadres.

Point sur le Télétravail.

Nous vous renvoyons à notre tract général sur le télétravail d'octobre 2018 disponible sur le site national https://siteslocaux.solidairesfinancespubliques.org/actu/2018/octobre/181018_31_TractTeletravail_102018.pdf parce qu'il est toujours d'actualité sur les grands principes et les modalités. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet. Pour la campagne 2020 qui s'ouvre, la direction va nous transmettre le topo de lancement de la campagne qui comprendra les grands principes ainsi que le nombre de possibilités ouvertes.



Et pour en finir, le scandale éthique, démocratique et politique de la mise à jour des valeurs locatives foncières sur Toulouse.

Simone de Beauvoir a écrit : « Ce qu'il y a de scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue ». Eh bien nous ne nous habituons pas aux scandales.

C'est pour cette raison que nous estimons indispensable de dénoncer celui que nous venons de découvrir par le plus grand des hasards.

En résumé, nous avons appris que la mairie de Toulouse détachait un agent qui porte à la DRFiP des « monceaux » de mises à jour de Valeurs Locatives

(VL) foncières concernant, à ce qu'en dit la direction, « les beaux quartiers ».

Ces mises à jour qui concernent, nous dit la direction, ce que l'on nomme les « éléments de confort » (WC, baignoires, douches, lavabos mais aussi arrivées d'eau, gaz, électricité, climatisation,...), seraient toutes en dessous de la tolérance de 10% de variation des Valeurs Locatives qui permet, légalement, de les modifier sans avoir à en informer les propriétaires préalablement. Sans doute pas un hasard !

Et la direction valide toutes ces mises à jour, sans la moindre vérification et sans informer les propriétaires qui verront (seulement à l'automne) leurs Taxes Foncières et d'Habitation augmenter sans comprendre pourquoi. Qui plus est la direction, qui nous a dit effectuer elle-même les opérations, le cache aux agents des secteurs concernés du CDIF (Centre Des Impôts Fonciers).

Que la ville de Toulouse veille à l'état de ses finances et aux moyens de les rendre plus proches de la réalité foncière est tout à fait normal. D'autant plus que l'État, comme pour toutes les collectivités locales, transfère nombre de ses compétences et n'assure pas en contrepartie l'intégralité des ressources.

Qu'elle informe la direction de certaines distorsions apparentes et collabore à cette information est tout autant normal, de nombreuses collectivités le font sous diverses formes.

Qu'il y ait des distorsions entre la réalité des biens d'aujourd'hui et les valeurs locatives fort anciennes et souvent pas rectifiées depuis est sans aucun doute une réalité.

Et ce n'est pas faute que les agents des CDIF, que nous relayons régulièrement, le disent depuis des années. Ils indiquent régulièrement qu'ils sont « à la rue » en termes de rapport charges/emplois, de conséquences des retards des SPF avec des moyens humains et matériels insuffisants.

Mais là on passe un cap qui est, nous le répétons, un véritable scandale et la direction avait la tête plutôt basse, lors de ce CTL du 11 février quand nous avons questionné et rétorqué sur ce point.

Curieusement et c'est factuel ou personne, pas même les agents du CDIF ne l'auraient su, c'est la 1ère année que la mairie de Toulouse se livre à cet exercice massif et c'est la dernière année de son mandat. Curieusement, les Toulousains dont la VL et donc les impôts locaux vont augmenter, ne le sauront qu'à l'automne en recevant leur feuille d'impôt, soit après les élections municipales.

Curieusement, notre direction applique massivement, en le cachant aux agents assignés à ce travail, ces modifications sans la moindre information et sans la moindre vérification. Parce que comment la mairie peut savoir, alors qu'elle n'a aucun droit de visite, combien un appartement possède de WC, baignoire ou autre lavabo ? **Il suffirait d'envoyer un questionnaire aux propriétaires pour valider, sous leur responsabilité, la réalité de la composition actuelle de leur logement. Et là nous approuverions, à condition que les moyens soient donnés au CDIF d'appliquer tous les changements nécessaires.**

Alors nous le répétons, cette opération cachée à un parfum de scandale, qui plus est en pleine campagne électorale et alors que l'administration n'a de cesse de nous répéter ses consignes sur le devoir de réserve. Ce « parfum de scandale » pèse sur les épaules de la direction qui devra s'en expliquer sans doute.

Nous attendons de la direction qu'elle fasse toute la transparence sur la question et pensons notamment à une information des agents du CDIF d'une part et de tous les contribuables concernés de l'autre. Sans cela, elle devra répondre aux usagers et au corps social Toulousain et sans doute autrement que par la technique foncière et fiscale ou les méandres de la loi.

